

Dénomination des Autochtones dans la presse francophone et anglophone du Nouveau-Brunswick (Canada) : Étude logométrique avec IRaMuTeq

Marc-André Bouchard ¹, Lacy Berasngar ², Sylvia Kasparian ³

¹Université de Moncton – emb1214@umoncton.ca

²Université de Moncton – elb1494@umoncton.ca

³Université de Moncton – sylvia.kasparian@umoncton.ca

Abstract

The choice of a name or of an ethnonym (name of a people) takes on a particular importance which marks the quality of a relationship or an identity. The history of representations and of the relationships of Aboriginal peoples in Canada is intimately related to the processes of categorization, of stereotypes and of the numerous issues (sociopolitical and economic) surrounding the relationship. What do the people of European descent, the francophones and anglophones of New Brunswick, Canada, call the Aboriginal peoples in the press? What do these names reveal concerning the quality of the relationship between them? In order to answer these questions, we have submitted a corpus of articles appearing in 2 New Brunswick newspapers between the years 1999 and 2019, the *Acadie Nouvelle* and the *Moncton Times and Transcript*, to be analyzed by IRaMuTeq. Our research, of which we are presenting the first results, shows the challenge of analyzing bilingual corpuses with ADT.

Keywords: Names, Aborigines, ethnonyms, representations, English newspapers, French newspapers, New Brunswick, identity, relationship, descendant hierarchical classification, IRaMuTeq, Reinert Method, TGen

Résumé

Le choix de la dénomination ou de l'ethnonyme (nom de peuple) revêt une importance toute particulière marquant la qualité d'une relation et d'une identité. L'histoire des représentations et des relations des peuples autochtones au Canada est intimement liée aux processus de catégorisation, aux projections, et aux enjeux multiples (sociopolitiques et économique) de la relation. Comment la société eurodescendante, les francophones et anglophones du Nouveau-Brunswick au Canada, dénomment-ils les Autochtones dans la presse ? Que révèlent ces dénominations quant à la qualité de la relation entre eux ? Pour répondre à ces questions, nous avons soumis à IRaMuTeq un corpus constitué d'articles parus dans 2 journaux du Nouveau-Brunswick entre 1999 et 2019, l'*Acadie Nouvelle* et le *Moncton Times and Transcript*. Notre recherche, dont nous présentons les premiers résultats, met à défi l'analyse de corpus bilingues avec l'ADT.

Mots clés : Dénomination, Autochtones, ethnonyme, représentations, presse anglophone, presse francophone, Nouveau-Brunswick, identité, relation, classification hiérarchique descendante, IraMuteq, méthode Reinert, TGen.

1. Introduction

La dénomination (désignation d'une personne ou d'une chose par un nom) et le choix de l'ethnonyme (nom d'un peuple) revêtent une importance toute particulière marquant la qualité

d'une relation et d'une identité. Mortureux (1984) explique que l'examen de l'action de la dénomination doit « prendre en compte la relation qu'établit un locuteur (individuel ou collectif) entre lui-même et son public en attribuant un nom à un segment de réalité. » Pourtant, la délimitation des groupes n'est pas simple, et toutes sortes de connotations, négatives ou positives, peuvent être liées à certains termes politiques ou historiques. Effectivement, l'histoire des représentations et des relations des peuples autochtones au Canada est intimement liée aux processus de catégorisation, aux projections, et aux enjeux multiples (sociopolitiques et économique) de la relation.

Comme le relève Détienne (2003), l'utilisation du terme « autochtone » par de nombreux peuples anciens et contemporains sert à souligner l'opposition entre ceux « d'ici » et les nouveaux venus, les *étrangers*, *colons*, *blancs*, etc. Depuis notamment les années 1970, avec le mouvement plus large de décolonisation et de luttes pour les droits civils, une catégorie légale « autochtone » a émergé à l'ONU correspondant à un ensemble particulier de « populations marginalisées [...] pour demander justice pour la violation des droits humains [...], et revendiquer des droits en vertu de leur antériorité d'occupation d'un territoire tel que stipulé dans la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones* (2007) » (Gagné et Salaün, 2009 : XV).

Ainsi, il y a un flou et une polysémie dans l'utilisation du terme « autochtone » qui s'articule selon la visée de celui qui l'utilise. L'ambiguïté et le flou dans la notion d'autochtone peuvent aussi être relevés dans la pluralité de termes mobilisés pour faire référence aux différentes réalités autochtones. À partir d'une recherche dans Google, l'anthropologue Paul Charest (2009) a relevé plus d'une trentaine de termes utilisés en anglais et autant en français, pour désigner les peuples autochtones. Parmi cette multitude de dénominations, certaines sont génériques (« aboriginal », « autochtones ») et d'autres spécifiques (« Inuit », « Micmac ») ; certaines sont neutres alors que d'autres sont maintenant marginalisées dans l'usage, que ce soit en raison du fait qu'elles avaient été imposées par les colonisateurs (« amérindiens » et « indiens ») ou bien en raison de connotations péjoratives, comme « sauvages », qui représente le caractère *arriéré* ou *attardé* de groupes dits alors *primitifs*.

Aujourd'hui, quinze communautés autochtones sont présentes au Nouveau-Brunswick, avec trois peuples principaux : Micmac (Mi'kmaq) dans le Nord et sur la côte, Malécite (Wolastoqewiyik), dans la partie ouest de la province et Passamaquoddy (Peskotomuhkati) sud-ouest de la province, représentant environ 4 % de ses 750 000 habitants (Statistique Canada, 2016). La relation entre les Autochtones et les Européens colonisateurs de la province du Nouveau-Brunswick date du début du 17^e siècle et reflète la complexité caractéristique de ce type de rapport de force. De relations harmonieuses au début de leur rencontre, la situation est maintenant celle de deux solitudes suite aux actes traumatisants que les colons leur ont fait subir (écoles résidentielles, rafle des années 60, épidémies, expropriations, traitement des femmes autochtones, entre autres). Des représentations archaïques de ces populations continuent à être profondément ancrées dans l'imaginaire eurocentré des colons et de leurs descendants qui restent indifférents au sort de ces peuples devenus invisibles à leurs yeux.

Depuis notamment les travaux de la Commission de vérité et réconciliation du Canada (2008), qui visent à construire un nouveau regard et déconstruire les préjugés sur les Autochtones, de plus en plus de chercheurs s'intéressent à des enjeux concernant les rapports entre Autochtones et colonisateurs au Canada, notamment en ce qui concerne les discours dans les médias, car ceux-ci participent à la construction et à la réactualisation des représentations. Dès les années 2000 déjà, plusieurs études dont celles de Augie Fleras et Jean

Kunz (2001), Frances Henry et Carol Tator (2002), Arieane Loranjer-Saindon (2007) et Sandra Lambertus (2004) entre autres, se sont intéressées aux représentations des Autochtones dans les médias (journaux, émissions radiophoniques et télévisées ainsi que des documents écrits, des entretiens). En analysant de façon plus générale les représentations de différents groupes autochtones (Innus, autochtones de la Colombie-Britannique ou du Québec) ou à partir du traitement d'événements particuliers comme l'affaire Jack Ramsay ou l'affaire Gustafsen Lake Standoff, des confrontations entre Autochtones et la GRC, ils démontrent l'existence de préjugés anti-autochtones dans les reportages des médias, ce que Lambert (2004) appelle des « vilifying stereotype portrayals of Native people ». Ils trouvent entre autres, que les Autochtones sont souvent mal représentés, soit de façon stéréotypée, rendus invisibles, soit même dépeints comme des ornements. Toutefois, à notre connaissance, aucune étude à ce jour ne s'est intéressée à la dénomination des Autochtones dans la presse écrite néo-brunswickoise sur une grande période, encore moins dans une approche comprenant à la fois la presse contemporaine francophone et anglophone.

Aussi, vu la complexité de la relation entre les peuples autochtones et les descendants des colonisateurs européens, l'importance de la dénomination dans nos représentations de ces relations et le rôle des médias dans la construction de ces représentations, cette recherche a pour but d'analyser les représentations véhiculées par la dénomination des populations autochtones dans la presse francophone et anglophone au Nouveau-Brunswick. On cherche à répondre aux questions suivantes: comment la société eurodescendante (francophone et anglophone) du Nouveau- Brunswick dénomme-t-elle les Autochtones dans la presse? Et que révèlent les différentes dénominations quant aux relations qu'ils entretiennent avec les Autochtones?

2. Corpus et méthodologie

Afin de tenir compte du terrain du Nouveau- Brunswick, province bilingue, nous avons choisi d'examiner notre sujet à partir des articles publiés entre 1999 et 2019 dans l'*Acadie Nouvelle* et le *Moncton Times & Transcript*, deux échantillons de la presse quotidienne francophone et anglophone du Nouveau-Brunswick, respectivement. En tenant compte d'une liste de dénominations dans chacune des langues (dont 16 en français et 22 en anglais)¹, nous avons extrait à l'aide d'Eureka et de Proquest, deux moteurs de recherche, tous les textes dans lesquels figure au moins un des mots clefs de la liste des dénominations dans chaque langue.

¹ La liste suivante de dénominations a été utilisée pour faire la recherche dans l'*Acadie Nouvelle* : "premières nations", "première nation", (autochtone*), (amérindien*), mi'kmaq, mi'kmaw, micmac, micmaque, mi'gmaq, mig'mawag, (malécite*), maliseet, wolastoqiyik, welastekwewiyik, welustuk, passamaquoddy. Tandis que les termes : aboriginal, aboriginals, Aboriginal, Aborigines, "First Nations", "First Nation", Indigenous, indigenous, Malecite, malecite, Maliseet, maliseet, Micmac, micmac, Mi'kmaq, mi'kmaq, Natives, natives, native, Passamaquoddy, Peskotomuhkati et Pestomuhkati ont été utilisés pour extraire les articles du *Times & Transcript*.

Plus précisément, notre corpus est constitué de plus de 18 416 textes médiatiques (8 943 en français et 9 473 en anglais) correspondant à tous les articles, chroniques, lettres à l'éditeur et éditoriaux publiés entre 1999 et 2019. Ainsi le corpus francophone est constitué de 8943 textes ; en tout, il est question de 4 784 188 mots, qui équivalent à 68 836 formes lemmatisées. Tandis que le corpus anglophone est constitué de 9 473 textes, 7 046 014 mots, ou 93 045 formes lemmatisées.

3. Analyse: Corpus francophone

Au moyen d'une étude comparée avec le logiciel IRaMuTeq (Ratinaud, 2009), des mondes lexicaux (univers de discours, trace du *monde propre d'un sujet-énonciateur* et de son point de vue, Reinert : 1993) nous avons pu décrire, l'usage des dénominations des Autochtones ainsi que leurs spécificités d'emploi selon les mondes lexicaux dans la presse quotidienne anglophone et francophone néo-brunswickoise.

3.1. Mondes lexicaux

La classification selon la méthode Reinert avec IraMuteq nous propose la Figure 1 suivante.

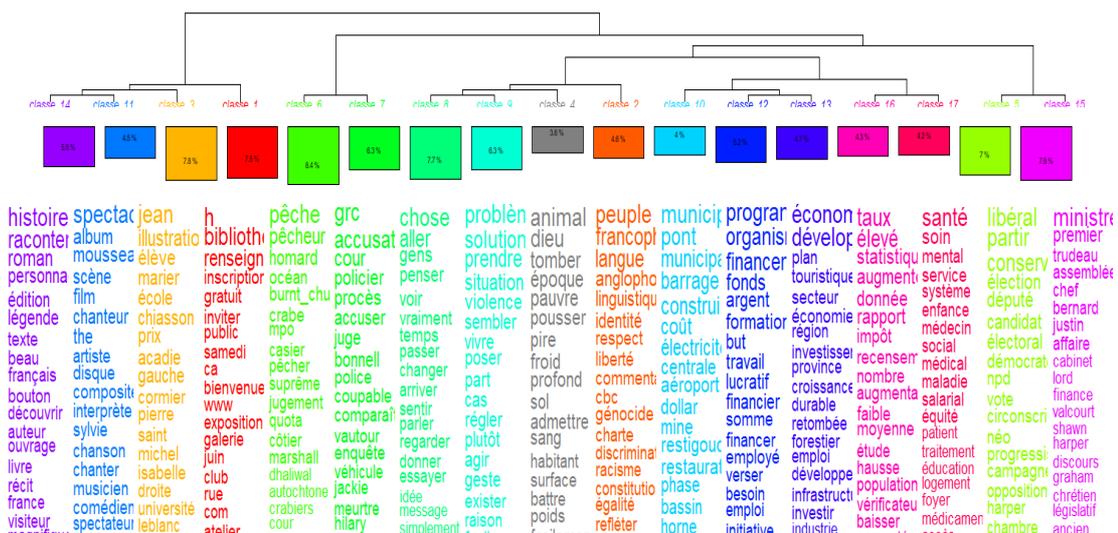


Figure 1. Mondes lexicaux du corpus francophone.

L'analyse ressort 17 classes, qui comprennent 86 % des segments du corpus. En gros, on constate que les classes les plus importantes sont celles de la Pêche (Classe 6, 8,4%), des Gouvernements (Classe 15, 8%), ensuite celles d'Illustrations (Classe 3, 7,8%), des Discours rapportés (Classe 8, 8%) et des Renseignements (Classe 1, 8%). Pour illustrer ces classes, un segment spécifique est proposé pour chacune d'elles :

Pêche : « William Payne et le père Robert Holmes avaient empêché les agents du ministère des Pêches et Océans (MPO) d'effectuer les saisies de casiers de homard identifiés par des étiquettes non valides dans le bateau de Brian Bartibogue, pêcheur et conseiller de la bande autochtone de Burnt Church »

Gouvernements : « le chef de l'assemblée des premières nations au repos forcé – Ottawa – Épuisé par les longues négociations et les frustrations des dernières semaines menant à la rencontre entre des leaders autochtones et le premier ministre Stephen Harper, le chef national de l'Assemblée des Premières Nations apn Shawn Atleo doit prendre un congé »

Illustrations : « Laurie Friolet, Marie Bourque, Amélie Cormier, Samuel Roy, Guillaume Mallet et Felix Haché. On peut voir de gauche à droite Michel Doiron, Stéphane Boudeau, Akémi Takatsuka, Pierre-Marc Brideau et Élise Ulrich »

Discours rapportés : « Heureusement que ça n'arrive pas souvent dans des grandes villes. J'imagine qu'on passe plus vite à autre chose par la suite, mais chez nous je pense que c'est un événement dont on va entendre parler bien longtemps », a-t-il indiqué.

Renseignements : « La bibliothèque du centenaire de Dalhousie vous invite à une exposition de photos présentée par Chaleur Camera Club. On invite le public à un vernissage le mercredi 3 décembre à 19 h ... »

Tandis que les classes les moins importantes sont reliées à Histoire et faune (Classe 4, 4%), Villes et Territoire (Classe 10, 4%), Services de santé (classe 17, 4%) et Démographie (Classe 16, 4%). Les classes Élections (Classe 5, 7%), Littérature (Classe 14, 6%), Problèmes sociaux (Classe 9, 6%), Programmes sociaux et organismes (Classe 12, 5%), Musique et arts de la scène (Classe 11, 4.5%), Police (Classe 7, 6%), Peuples fondateurs et langues (Classe 2, 4.6%), Économie (Classe 13, 5%), sont pour leur part à peu près également traitées.

3.2 TGen des termes de dénomination

Compte tenu de ces classes ou mondes lexicaux qui constituent les univers du discours, nous avons voulu voir les dénominations qui sont utilisées pour parler des Autochtones dans chacun de ces univers de discours. Nous avons alors constitué les TGen pour chaque dénomination (c'est-à-dire que nous avons regroupé les variantes lexicales et orthographiques de chaque terme de dénomination) et relevé les dénominations spécifiques à chaque monde lexical. La figure 2 ci-dessous illustre les dénominations spécifiques à chaque monde lexical.



Figure 2 Spécificités des dénominations en fonction des mondes lexicaux.

Tout d'abord, on constate que certains mondes lexicaux ne comptent pas de formes de dénominations spécifiques. Parmi ceux-ci, on compte la classe des Discours rapportés, la classe des Élections, celle des Illustrations, et enfin celle des Renseignements. On ne va donc pas s'intéresser à ceux-ci pour l'instant et regarder de plus près les dénominations spécifiques aux autres mondes lexicaux.

Indien : La dénomination « indien » semble être surtout spécifique au monde lexical du Gouvernement. Il peut surprendre à première vue que « indien » soit spécifique à cette classe. Toutefois, ça se comprend plus facilement lorsqu'on sait qu'il y a un ministère appelé « ministère des Affaires indiennes », qu'il y a une loi nommée « loi sur les Indiens », ainsi qu'un conseil d'Autochtones nommé « union des Indiens ». En deuxième lieu, « indien » est spécifique aussi à la classe des Peuples et langues. Ici encore cela se comprend par le fait qu'on discute souvent dans cette classe du statut des peuples fondateurs du Canada. Ensuite, la dénomination « indien » est aussi spécifique à la classe des Programmes sociaux et organismes. Encore là, cela concerne parfois le « ministère des Affaires indiennes », et les « indiens inscrits/non-inscrits ». Enfin, le terme « indien » est aussi spécifique, quoique d'une façon moindre, aux classes de la Littérature, des Problèmes sociaux et de la Pêche. C'est en partie parce qu'on parle parfois de « réserves indiennes », de « l'union des Indiens » et « d'Indiens non-inscrits ». On constate donc que, le terme de dénomination « indien » est réservé pour un contexte historique et politico-juridique. En général, l'utilisation de « indien » est donc surtout réservée pour des formulations figées qui se rapportent à des traités notamment.

Amérindien : Le terme de dénomination « amérindien », quant à lui, est de prime abord spécifique au monde lexical de la Littérature. « Amérindien » est aussi le seul terme de dénomination fortement spécifique au monde lexical de l'Histoire et la faune. Il est aussi le seul terme spécifique au monde lexical de la Musique et des arts de la scène. Ainsi, la dénomination « Amérindien » dans notre corpus est associée à peu près exclusivement au lexique de la culture et de l'histoire, à l'exception d'une petite spécificité avec la classe de la Pêche aussi.

Autochtone : Pour ce qui est du terme « autochtone », on constate qu'il y a deux mondes lexicaux pour lesquels il constitue le seul terme fortement spécifique : la Démographie et les Problèmes sociaux ; « Autochtone » est aussi l'un des deux termes à être employé dans le contexte des Services de santé, et l'un des quelques termes associés au monde lexical des Gouvernements, et à celui des Programmes sociaux et des organismes à but non lucratif. Enfin, « Autochtone » est aussi le terme de dénomination qui est le plus fortement associé aux mondes lexicaux de la Pêche et de celui des Peuples et langues. Ainsi, « autochtone » est de façon générale employé pour désigner des personnes ou des groupes.

Première Nation : La dénomination « Première Nation » est la seule à être fortement spécifique au monde lexical des Affaires policières et criminelles. Toutefois, c'est seulement le singulier de « Première Nation » qui y est spécifique, et ça s'explique par le fait que, dans ce contexte, on parle souvent, par exemple, de « la Première Nation de Rexton », « la première nation d'Elsipogtog », etc. Il est donc question du lieu d'un crime ou de la communauté d'origine de quelqu'un qui se retrouve en court, etc. C'est pour cette même raison que « Première Nation » est un des termes spécifiques du monde lexical des Villes et du territoire. Enfin, la dénomination « Première Nation » est aussi une des formes spécifiques aux mondes lexicaux des Services de santé, des Gouvernements, de l'Économie et des Programmes sociaux et organismes. Dans ces quatre classes, on emploie surtout le pluriel de « Premières Nations ».

Micmac : En ce qui concerne le terme « Micmac », il est avec « amérindien » le seul terme fortement spécifique au monde lexical de la Littérature. Il est intéressant de constater que « Micmac » est plus spécifique à cette classe que « Malécite ». Il se pourrait que ce soit dû au fait que les francophones du N.-B. occupent pour la plupart des régions du Nord et de la côte Est de la province, qui sont aussi là où se trouvent les communautés micmaques. Donc la

présence de « Micmac » dans la classe de la Littérature pourrait s'expliquer en partie par la plus grande proximité culturelle et historique entre Micmacs et Acadiens. C'est peut-être ce qui explique que « Micmac » est aussi un peu plus spécifique que « Malécite » à la classe des Peuples et langues. Enfin, le terme « Micmac » est aussi un des termes le plus spécifiques au monde lexical portant sur la Pêche. Et ce n'est pas surprenant considérant que les Micmacs habitent généralement les côtes, et aussi l'incident de Burnt Church entre 1999 et 2002 impliquait des pêcheurs micmacs.

Malécite : Finalement, le terme « Malécite » quant à lui est spécifique aux classes des Villes et territoire, de l'Économie, et des Programmes sociaux et organismes. En ce qui concerne les Villes et territoires, il semblerait qu'on y parle souvent d'ententes entre notamment la communauté malécite du Madawaska avec des entreprises et des gouvernements pour certaines terres. Il se pourrait aussi que tout ce qui concerne les oléoducs comme TransCanada et TransMountain se soit retrouvé dans ces classes. À première vue, il ne semble pas y avoir de monde lexical portant spécifiquement sur les débats et controverses concernant les oléoducs.

Passamaquoddy : Bien que relativement peu employé dans notre corpus francophone, le terme « Passamaquoddy » est surtout employé dans le contexte de la Littérature, et en deuxième temps dans les classes portant sur les Problèmes sociaux, les Peuples et langues, et la Pêche. Le terme de dénomination « Passamaquoddy » a donc un profil similaire à la dénomination « Micmac ».

En conclusion on peut dire que dans l'*Acadie Nouvelle* « Indien » est utilisé dans le domaine historico-politique, juridique, traités, etc. ; « Amérindien » est relié à la culture et l'histoire surtout ; « Première Nation » au singulier est utilisé pour le territoire, mais est lié à la criminalité notamment; au pluriel, c'est le terme générique employé pour parler de politique contemporaine, de services publics et d'économie ; « Autochtone » désigne quant à lui des personnes ou des groupes et il est lié surtout à la démographie, aux programmes sociaux, aux organismes et à la santé ; « Micmac » est employé dans le domaine des arts, des relations entre peuples fondateurs, et aussi la pêche ; enfin « Malécite » est plutôt associé au développement économique et au territoire.

4. Analyse: Corpus anglophone

4.1. Mondes lexicaux

L'analyse des mondes lexicaux du corpus anglophone, nous propose la Figure 3 suivante :



Figure 3. Mondes lexicaux du corpus anglophone

Cette figure présente les 17 classes ou mondes lexicaux qui composent l'univers discursif du corpus anglophone et qui comprend 85,90% des segments du corpus. On constate que les classes les plus importantes sont celles de l'Économie (Classe 1, 8,44%), des Heures et jours (Classe 4, 8,83%), Gouvernement fédéral (Classe 11, 8,36%), Arts et culture (Classe 13, 7,92%) et Géographie (Classe 10, 6,87%). Voici, à titre d'exemple, un segment caractéristique pour chacune de ces classes :

Économie: "He said the joint action plan is an opportunity to identify issues that need work such as education treaties, economic development and unsafe living conditions of first nations communities"

Heures et jours: "Monday – Friday from 9am – 6pm and Saturday from 9am to 12 pm, Owen's Art Gallery is located at 61 York St in Sackville. For more information call 506 364 2574, or visit..."

Gouvernement fédéral: "three New Brunswick indigenous leaders say Prime Minister Justin Trudeau's decision to kick Jody Wilson Raybould out of the Liberal caucus could hurt the party in the upcoming federal election chief Allan Chicky Polchies Jr of St..."

Arts et culture: "to be honest with you" she says "music is an international language and even though we sing exclusively in French, we communicate with our audience in English to explain the stories behind our songs"

Géographie: "Three different liquefied natural gas terminals have been proposed for the Maine side of Passamaquoddy Bay. One backed by the Passamaquoddy tribe would be built near historical St. Croix Island, home to the first European settlement in North America"

Les classes moins importantes sont Sentiments (Classe 2, 4,54%), Divers (Classe 3, 4,48%), Nature (Classe 6, 6,14%), Droits issus des traités (Classe 6, 6,36%), Droit, (Classe 7, 5,2%), Recommandations et rapports (Classe 8, 3,87%), Aspect temporel (Classe 9, 6,19%), Budget et impôts (Classe 12, 6,43%), Pipelines (Classe 14, 4%), Sport (Classe 15, 4,23%), Crimes (Classe 16, 3,35%) et Annonces d'emploi (Classe 17, 4,78%).

4.2 TGen des termes de dénomination

La figure 4 ci-dessous illustre de la même manière que dans la figure 2, les dénominations spécifiques en fonction du monde lexical.

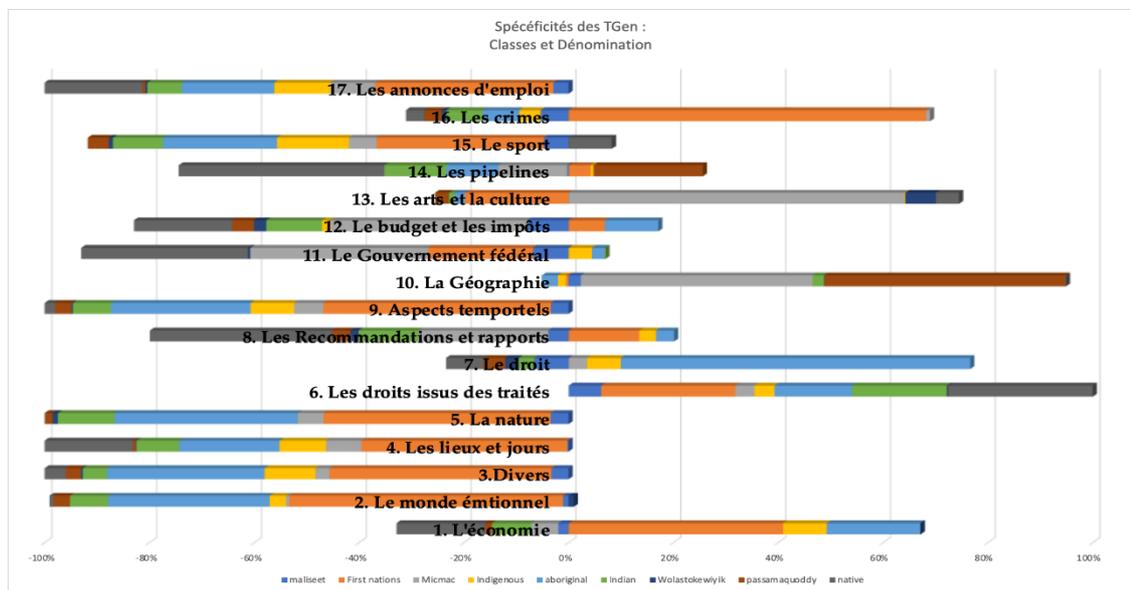


Figure 4. Spécificités des dénominations en fonction des mondes lexicaux

À partir de cette analyse des dénominations spécifiques à chaque monde lexical du corpus anglophone, on constate également que certains des mondes lexicaux ne comptent pas de formes de dénominations spécifiques, par exemple la classe des Annonces d'emploi, des Aspects temporels, de la Nature, celle des Lieux et jours, la classe Divers et la classe du Monde émotionnel. On va surtout s'intéresser aux termes spécifiques des autres mondes lexicaux.

Indian : D'une certaine façon, la dénomination « indian » est utilisée de manière similaire en anglais qu'en français. Le terme « indian » est spécifique à la classe des droits issus des traités et de la géographie. Comme en français, le terme est figé dans l'usage des termes juridique et politique tels que « Indian Act », « Indian child and family services », « Indian residential schools settlement agreement », etc. Lorsque ce terme est utilisé dans la classe de la géographie, le terme indique parfois des lieux historiques tels que « a historic indian village » ou des artefacts, tels que « indian spear », « indian arrow ».

First nations : La dénomination « First Nations » est de loin la plus utilisée dans ce corpus. Avec 10 804 occurrences, elle semble être la dénomination préférée dans la plus grande partie des classes. Cette dénomination se retrouve surtout dans les classes des crimes, des pipelines, du budget et impôts, des recommandations et rapports, des droits issus des traités et de l'économie. Tel qu'indiqué dans la figure ci-dessus et comme c'était le cas pour l'usage du terme équivalent en français, c'est cette dénomination qui domine dans la classe des crimes. Dans cette classe le terme est très souvent employé pour souligner l'ethnicité ou le lieu de provenance du criminel, de la victime, ou même du juge, par exemple « first degree murder charges against the 30 year old Esgenooptif First Nations man... », « First Nations judge ».

Indigenous : La figure 4 montre que la dénomination « indigenous » apparaît dans plusieurs classes, mais on constate que ce terme est souvent employé pour parler de quelqu'un ou quelque chose qui est *natif de* (« indigenous to ») une certaine région, donc qui n'a pas rapport avec l'objet de notre étude. Pourtant, ce terme est utilisé pour la dénomination des Autochtones spécifiquement dans les classes des droits issus des traités et de l'économie. Dans la classe des droits issus des traités, on trouve souvent la dénomination « indigenous » utilisée comme adjectif qualificatif « indigenous children, indigenous women, indigenous canadian », etc. Dans la classe de l'économie, le terme est utilisé pour parler de manière plus large des populations, et des enjeux entourant ces communautés : « indigenous shale gas, indigenous education », etc.

Native : Bien que ce ne soit pas un terme de recherche, et ce, en raison de vouloir éviter d'inclure dans notre corpus des articles qui ne sont pas pertinents à notre sujet d'étude (par exemple, « native of a region », « plant native to a region »), la dénomination est quand même présente dans le corpus pour parler des Autochtones. Cette dénomination est similaire à « indigenous » et elle est utilisée surtout dans la classe des droits issus des traités pour spécifier l'ethnicité des personnes ou des affaires autochtones « natives leaders, natives issues, natives, natives fishers », etc.

Aboriginal : Après « First nations », la dénomination « Aboriginal » est la plus fréquemment utilisée. Cette dénomination est utilisée dans la classe du *Budget et des impôts*, dans la classe du Gouvernement fédéral, la classe des Recommandations et rapports, dans les classes du Droit, des Droits issus des traités et de l'Économie. L'usage prédomine dans la classe du Droit, où l'on parle souvent de « aboriginal peoples, aboriginal issues, aboriginal communities », etc.

Micmac : La dénomination « Micmac » est le plus souvent reliée aux classes de l'art, de la culture et de la géographie. C'est le terme « Micmac » qui est utilisé le plus souvent lorsqu'on parle des divers aspects de la culture autochtone « micmac artist, micmac legend, micmac language, mi'kmaq wedding ceremony, mi'kmaq powwow dancer », etc. En ce qui concerne la classe sur la Géographie, la dénomination « Micmac » est utilisée surtout pour faire référence à des réserves et à des noms des lieux reliés à ce peuple.

Passamaquoddy : De manière similaire, la dénomination « Passamaquoddy » est utilisée surtout dans les classes de la géographie et des pipelines, et ce surtout en raison du nom des lieux, de l'endroit géographique de la construction des pipelines, « Passamaquoddy Bay ».

Pour résumer, on peut dire que dans le *Times & Transcript*, « Indian » est relié au domaine historico-politique, de manière figée dans le juridique, les traités, etc. ; « First nations » est utilisé le plus souvent et de manière diverse pour désigner ces peuples, le plus souvent pour indiquer l'ethnicité des personnes concernées dans les crimes ; « Indigenous » est utilisé pour désigner l'ethnicité des personnes indiquées dans les droits issus des traités ; « Native » spécifie surtout l'ethnicité des gens lorsqu'on parle des droits issus des traités ; « Aboriginal » est le plus fréquemment utilisé, après « First Nations », c'est le terme privilégié dans les affaires juridiques ; « Micmac » est associé surtout à la description de l'art et de la culture de ce peuple ; enfin, « Passamaquoddy » sert à désigner le nom de la communauté et du peuple où se déroulent les événements.

5. Synthèse des résultats

Pour répondre à nos questions de recherche, l'analyse, à partir des mondes lexicaux constituant nos deux corpus, montre que malgré de grandes similitudes au niveau des mondes

lexicaux dégagés des journaux francophone et anglophone, il existe quelques différences. Pour ne nommer que les plus importantes, par exemple, dans le corpus francophone nous avons deux classes identifiées par Peuples fondateurs et langues et Services de santé qui ne ressortent pas dans le corpus anglophone; tandis que le corpus anglophone retient des classes telles que Sport, Pipelines, Nature qui ne ressortent pas telles quelles dans *l'Acadie Nouvelle*. Aussi, le corpus francophone comporte trois classes différentes sur la Littérature, la Musique et arts de la scène et Illustrations, tandis que le corpus anglophone contient une seule classe qui regroupe les Arts et la culture. Ceci relève une approche plus détaillée des différents éléments de la culture autochtone dans les journaux francophones. Si *l'Acadie Nouvelle* met l'accent sur la langue et les services de santé et détaille les différents éléments de la culture, le *Times and Transcript* pour sa part, va s'intéresser plus particulièrement aux sports, aux problématiques liées aux pipelines et à la nature plus spécifiquement, classes qui ne ressortent pas spécifiquement dans *l'Acadie Nouvelle*. Pour illustrer ces propos, un segment spécifique pour chacun des journaux :

« M. Arès croit aussi que des actions concertées entre les minorités francophones et les peuples autochtones pourraient s'avérer utiles pour aider ces derniers à préserver leur langue et leur culture » ; (*Acadie Nouvelle*)

« New Brunswick's fishing and tourism operations are in danger if US gunboats escorting liquefied natural gas tankers are allowed in Passamaquoddy Bay, oppositions MLAs are warning ». (*Times & Transcript*)

Aussi, au niveau des termes utilisés, à première vue, l'environnement discursif des dénominations en anglais et en français montre que certains termes sont utilisés de façon plus générique (« Autochtone » ou « First Nations ») tandis que d'autres sont plus spécifiques (« première nation », « indien », « indian »). Ces différents termes servent souvent à désigner soit un statut, une catégorie ou une identité : les termes « indian/indien » se présentent plutôt comme dénomination d'un statut légal et sont intégrés à une représentation plutôt neutre. Par exemple « la loi sur les Indiens/Indian Act », du gouvernement du Canada, qui date de 1876 avec plusieurs amendements plus récents, définit les termes de la relation entre les Autochtones et le gouvernement du Canada. « First Nations/premières nations, Aboriginal/autochtones » relèvent de la catégorie légale marginalisée et sont orientés plutôt négativement, tandis que « indigenous, native, micmac, passamaquoddy/malécite, amérindien » se présentent comme des identités ethniques, culturelles et ont des connotations plutôt positives surtout quand elles sont reliées à la culture.

D'autre part, on observe que l'usage de la dénomination « indien/indian » est à peu près équivalent dans les deux corpus. Cette appellation étant plutôt péjorative dans les deux langues, elle n'est utilisée que pour des formules figées ou de faits historiques : « Jim Prentice est le ministre des Affaires indiennes et du Nord qui étudie de près le dossier du pipeline du MacKenzie. ».

La dénomination « premières nations/First Nations » également, est employée de façon similaire, surtout concernant les classes des affaires criminelles. Dans les deux corpus, cette dénomination est utilisée pour souligner l'ethnicité des personnes, par exemple « first degree murder charges against the 30 year old Esgenoopetitf First Nations man » ou « the First Nations judge » ou dans les événements rapportés ou les lieux notamment d'événements,

d'incidents, etc. : « *Le pont interprovincial J.C. Van Horne surplombe la rivière Restigouche reliant les municipalités de Campbellton et de Pointe-à-la-Croix. Les deux communautés voisinent également la Première Nation Micmaque de Listuguj* ».

La dénomination « amérindien », fortement liée à la culture et à l'histoire, n'a pas d'équivalent en anglais, et a donc tendance à être remplacée par des noms de peuples plus spécifiques en anglais, tels que « Mi'kmaq » ou « Maliseet ». Il semblerait que les dénominations « autochtone/Aboriginal » soient utilisées de manière similaire aussi, pour parler des personnes ou des groupes concernant la démographie, les programmes sociaux, les organismes et la santé en français, et par le gouvernement fédéral, les recommandations et rapports, le droit, et les droits issus des traités en anglais lorsqu'on parle de « indigenous children » ou « indigenous canadians » par exemple. Les deux dénominations anglaises « indigenous » et « native » n'ont pas leur équivalent dans le corpus francophone. Ces deux termes sont utilisés dans le corpus anglophone surtout pour souligner l'ethnicité des personnes ou des groupes indiqués dans les droits issus des traités : « *The historian said if the report is accurate it shows the defendant has little Aboriginal heritage. He looked back 10 generations and said he found only six Native ancestors out of approximately 1000, most of which were of European descent.* »

Tout compte fait, une observation qui ressort clairement dans les deux corpus est l'intention des auteurs des articles de souligner l'ethnicité autochtone de la personne ou du groupe concernés. Ces représentations soulignent au niveau de la relation, une séparation, une distance entre ceux d'ici, originaires de cette terre et les descendants des colons. Cette nécessité de nommer l'origine ethnique de *Eux- les autres*, quand il s'agit plus particulièrement d'individus et de groupes autochtones en est une illustration très forte, le *Nous* ne nécessitant pas d'identification. Donc au niveau des représentations, les Autochtones ne font pas partie du *Nous* et sont représentés le plus souvent de façon marquée et distante. Aussi, les représentations des Autochtones sont surtout négatives quand il s'agit de thématiques reliées aux classes Police, Pêche, Problèmes sociaux et en partie Démographie dans *l'Acadie Nouvelle* et plutôt les classes reliées à l'Économie, les Droits issus des traités, les Crimes, le Droit et les recommandations et rapports dans le *Times & Transcript*. Tandis que les représentations sont plutôt positives ou neutres quand il s'agit de la Culture, des Peuples fondateurs et langues, de Littérature, Musique, Histoire et faune dans *l'Acadie Nouvelle* et dans les classes Culture, Pipelines, Nature dans le *Times & Transcript*.

À la suite de ces premiers résultats, il serait intéressant de pousser plus loin l'étude de l'environnement thématique de ces dénominations. L'analyse morphosyntaxique mobilisant les catégories des évaluateurs axiologiques (adjectifs), des modalisateurs (verbes), les pronoms, entre autres, qui entourent les dénominations déterminerait les profils sémantiques de chaque dénomination et permettrait de mieux inférer les jugements de valeur. Ces analyses permettraient d'approfondir l'étude des représentations, de mieux faire ressortir les jugements de valeur ainsi que la dynamique de rapprochement-éloignement, qui sont importantes dans la construction de la relation entre Autochtones et la société eurodescendante des colons (Todorov, 1982). Enfin, il serait aussi intéressant d'étudier l'évolution de ces dénominations et des jugements de valeur dans les dernières décennies suite au rapport de la Commission de vérité et réconciliation du Canada (2016) et des actions de sensibilisation qui suivirent.

Références

Charest P. (2009). *Autochtonité et autochtonie: identité et territorialité*. In Gagné N., Thibault M. and Salain M. (éds). *Autochtonies. Vues de France et du Québec*. PUL Laval.

- Détienne M. (2003). *Comment être autochtone*. La librairie du XXI^e siècle. Seuil.
- Gagné N., Thibault M. and Salaün M. (2009). *Autochtonies. Vues de France et du Québec*. PUL Laval
- Fleras, A., & Kunz, J. L. (2001). *Media and minorities : Representing diversity in a multicultural Canada* (1. ed). Toronto : Thompson Educational Pub. <https://trove.nla.gov.au/version/29356085>
- Henry F., & Tator, C. (2002). *Discourses of Domination : Racial Bias in the Canadian English-Language Press*. University of Toronto Press.
- Lambertus, S. (2004). *Wartime Images, Peacetime Wounds : The Media and the Gustafsen Lake Standoff*. University of Toronto Press.
- Loranger-Saindon, A. (2007). *Médias, innus et allochtones : L'image des Premières Nations dans les journaux de la Côte-Nord et des effets sur les rapports interethniques*. Thèse de maîtrise, U Laval.
- Mortureux, M.-F. (1984). *La Dénomination: Approche socio-linguistique*. *Langages*, 76, 95- 112. JSTOR.
- Ratinaud P. (2009). *Iramuteq : interface de R pour les analyses multidimensionnelles de textes et de questionnaires*. www.iramuteq.org
- Reinert M. (1993). *Les "mondes lexicaux et leur "logique" à travers l'analyse statistique d'un corpus de récits de cauchemars*. *Langage et société*, vol. (66-1): 5-39.
- Statistique Canada (2016). Consulté le 13 janvier 2020 à l'adresse : <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/as-sa/fogs-spg/Facts-PR-Eng.cfm?TOPIC=9&LANG=Eng&GK=PR&GC=13>
- Todorov T. (1982) *La conquête de l'Amérique : La question de l'autre*. Seuil.
- Truth and Reconciliation Commission of Canada. (2016). *Pensionnats du Canada : L'histoire, partie 1, des origines à 1939: Rapport final de la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Volume I*.